

Auteur : République de l'Irak
Commission : Éducation et Culture
Thème : Le contrôle d'Internet

Le contrôle d'internet constitue un enjeu important dans la lutte contre l'expansion de l'État Islamique. C'est la raison pour laquelle la délégation de l'Irak se voit dans l'obligation de proposer à l'ONU la prise de mesures très sévères.

En effet, l'État Islamique n'hésite pas à faire usage des nouveaux moyens de communication et plus particulièrement des réseaux sociaux à des fins diverses, outre leur fonction première de communication : recrutement de nouveaux membres et diffusion d'images de propagande (mises en scène macabres d'exécutions d'otages et saccage de sites historiques).

De plus, il a été démontré récemment que certaines entreprises européennes fournissaient à l'État Islamique l'accès à Internet et le matériel nécessaire à sa connexion. En outre, il ne fait aucun doute que l'État Islamique utilise des informations obtenues de façon illégale pour son propre bénéfice et au détriment d'autres pays. Même si l'accès à Internet a déjà fait l'objet de restrictions à plusieurs reprises, en 2013 et 2014, actuellement, ce n'est plus le cas.

Notre pays souhaite donc contrôler l'accès à internet et demande à l'ONU qu'un accord soit signé entre différents pays pour qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'Irak, les réseaux sociaux et internet fassent l'objet d'un contrôle accru.

Pour cela l'Irak souhaite limiter l'utilisation des réseaux sociaux au travail et se prononce en faveur de sanctions contre les personnes faisant la promotion du terrorisme via internet. Avec l'aide de l'ONU, notre gouvernement estime qu'il est indispensable de prendre des mesures contre les fournisseurs d'accès à internet ne montrant pas suffisamment de transparence quant à leurs clients.

Ces sanctions doivent être prises contre les pays qui fournissent aux membres de l'Etat Islamique le matériel lui permettant l'accès aux réseaux sociaux.

Pour finir, l'Irak tient à souligner qu'il est conscient qu'il n'appartient pas qu'à chaque pays d'encadrer le contrôle d'internet. Il en va de la responsabilité de tous.